

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES

Société anonyme au capital de 293.160 euros

Siège social : 570 avenue du Campon

06110 LE CANNET

RCS CANNES 697 121 408

BILAN

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

Certifiés conformes

Le Président du Conseil d'administration

A blue ink stamp is located in the bottom left corner. It features a stylized hand icon on the left and the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" in a bold, sans-serif font. A blue ink signature is written over the stamp.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		570 avenue du Campon 06110 LE CANNET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		6 9 7 1 2 1 4 0 8 0 0 0 3 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2025	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	216 006	AI		216 006
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	247 836	AK	43 302	204 533
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	772 941	AQ	125 794	647 147
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	557 368	AU	147 063	410 305
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	315	CV		315
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	1 794 468	BK	316 160	1 478 307
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 150	BM		7 150
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	227 938	BQ		227 938
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 970 447	BY	125 229	1 845 218
		Autres créances (3)	BZ	66 684	CA		66 684
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	500 000	CE		500 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 454 937	CG		1 454 937	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	85 619	CI		85 619	
	TOTAL (III)	CJ	4 312 777	CK	125 229	4 187 548	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 107 245	IA	441 389	5 665 856	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	169 784
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 293 160)		DA	293 160	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	22 255	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	29 316	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	1 307 384	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	592 808	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 244 924	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	848 504	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	305 039	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	154 191	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 216 241	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 869	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	885 086	
TOTAL (IV)		EC	3 420 931		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 665 856		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 680 949
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025,
dont le total est de 5 665 857 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 592 809 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les fournitures administratives ont été évaluées au prix d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés précisément compte tenu de l'avancement des prestations réalisées à la date de clôture (et sous déduction des pertes à terminaison).

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	216 007			216 007
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	237 076	10 760		247 836
Immobilisations incorporelles	453 083	10 760		463 843
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	761 224	11 717		772 941
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	210 873		8 745	202 127
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	353 593	21 486	19 837	355 242
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 325 689	33 203	28 583	1 330 310
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	315			315
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	315			315
ACTIF IMMOBILISE	1 779 087	43 963	28 583	1 794 468

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	30/09/2025
Éléments achetés	216 007
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	216 007

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 255	12 048		43 303
Immobilisations incorporelles	31 255	12 048		43 303
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	70 448	55 346		125 794
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	38 352	21 341	8 745	50 947
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 601	53 352	19 837	96 116
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	171 401	130 039	28 583	272 857
ACTIF IMMOBILISE	202 656	142 087	28 583	316 160

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 122 752 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 970 448	1 800 663	169 784
Autres	66 685	66 685	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	85 619	85 619	
Total	2 122 752	1 952 967	169 784
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2025	30/09/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	413 554	396 298
Autres créances	10 401	9 669
Disponibilités	1 985	2 950
Total	425 940	408 916

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	114 722	48 301	37 794	125 229
Total	114 722	48 301	37 794	125 229
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		48 301	37 794	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provisions pour dépréciation	125 229
TOTAL	125 229

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 293 160,00 euros décomposé en 1 047 titres d'une valeur nominale de 280,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	647 717
Prélèvements sur les réserves	82 283
Total des origines	730 000
Affectations aux réserves	
Distributions	730 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	730 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	293 160				293 160
Primes d'émission	22 256				22 256
Réserve légale	29 316				29 316
Réserves générales	1 389 668	-82 283		82 283	1 307 384
Résultat de l'exercice	647 717	-647 717	592 809	647 717	592 809
<i>Dividendes</i>		730 000			
Total Capitaux Propres	2 382 116		592 809	730 000	2 244 925

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 420 932 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	848 504	108 522	423 076	316 907
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 192	154 192		
Dettes fiscales et sociales	1 216 241	1 216 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	316 909	316 909		
Produits constatés d'avance	885 086	885 086		
Total	3 420 932	2 680 949	423 076	316 907
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	105 571			
(**) Dont envers les associés	305 039			

Charges à payer

	30/09/2025	30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	990	1 122
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 789	29 469
Dettes fiscales et sociales	573 464	582 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 600	
Total	586 843	613 304

Notes sur le bilan

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	30/09/2025	30/09/2024
Charges d'exploitation	85 619	85 636
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	85 619	85 636

Produits constatés d'avance

	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation	885 086	745 314
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	885 086	745 314

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES

Société anonyme au capital de 293.160 euros

Siège social : 570 avenue du Campon

06110 LE CANNET

RCS CANNES 697 121 408

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2026

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

EXTRAIT

[...]

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat et distribution de dividendes

L'Assemblée générale constate que le résultat comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2025 fait apparaître un bénéfice de 592.808,68 €.

Après prise en compte du poste « autres réserves », s'élevant à 1.307.384,37 €, le bénéfice distribuable s'établit à 1.900.193,05 €.

L'Assemblée générale, après avoir approuvé la proposition du Conseil d'administration, décide de procéder à la distribution d'un dividende global de 730.000,00 €, prélevé :

- à hauteur de 592.808,68 € sur le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;*
- et à hauteur de 137.191,32 € sur le compte « autres réserves ».*

En conséquence, l'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit 592.808,68 €, à la distribution de dividendes.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 1.514.925 euros.

Ainsi chacune des 1.047 actions composant le capital social recevra un dividende de 697,23 euros par action (montant arrondi au centime le plus proche).

Le dividende sera mis en paiement à compter du jour de la présente Assemblée Générale, selon les modalités arrêtées par le Conseil d'administration.

Régime fiscal des dividendes

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les dividendes distribués sont en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU).



Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, ils donnent lieu à un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 %, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception.

Les prélèvements sociaux sont également prélevés à la source conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale.

Conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts, les dividendes distribués sont éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, lorsque ces dernières optent pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, cette option étant globale et irrévocable pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distributions intervenues	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30-09-24	730.000 €	2.789 €	727.211 €
30-09-23	730.000 €	2.789 €	727.211 €
30-09-22	Néant	Néant	Néant

Vote :

Pour : **1.047 voix**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

